



Chers Parents,

Suite à notre rencontre avec « la Popotte de gros papa », nous devons réaffirmer le fonctionnement des annulations et ajouts de repas au restaurant scolaire.

Le nombre de repas hebdomadaires seront toujours transmis le vendredi de la semaine précédente.

Cependant, en cas d'ajout ou d'annulation de repas le jour même (absence, maladie...), il vous est demandé de laisser un message à l'école avant 8h30, pour que nous puissions annuler la facturation du repas, si besoin, auprès du prestataire.

Les repas du jour qui ne seront pas annulés avant 8h30 seront facturés.

Merci pour votre compréhension. Nous souhaitons à tous une bonne rentrée pour cette nouvelle période.

Cordialement.

La mairie de Genestelle